

## Mise à jour du plan d'action du projet V'herbage – Version Mai 2023

### **Action 1 : Réaliser une enquête sociologique pour identifier les points de tension et de controverse liés à l'élevage sur le territoire et évaluer la perception de l'élevage par le grand public :**

1. Travail bibliographique sur l'acceptabilité des élevages et en matière de résolution des conflits entre acteurs de territoire à enjeux (Septembre 2022 à Janvier 2023).
  2. Réalisation d'une enquête qualitative par entretiens semi-directifs auprès d'éleveurs et de représentants de la société civile (Février à Juin 2023).
  3. Retranscription des entretiens (Février à Juillet 2023), analyse des données (Juin à Septembre 2023).
  4. Réalisation d'une enquête quantitative par questionnaires auprès du grand public, en impliquant des apprenants (Janvier à Mai 2023). Objectif : clarifier les attentes du grand public vis-à-vis de l'élevage.
  5. Analyse des données obtenues via les questionnaires (Mai à Septembre 2023)
  6. Détermination des thématiques de travail des différents groupes de dialogues menés dans les actions 2 et 3 (Juillet 2023).
- Classification : 1
  - Temps prévu consacré à l'action 30%
  - Période prévue pour l'action : première année du projet, de Septembre 2022 à Septembre 2023.

### **Action 2 : Analyser et travailler collectivement sur les facteurs d'acceptabilité des élevages du territoire :**

1. A partir des résultats obtenus grâce à l'enquête sociologique, réaliser des outils de communication/vulgarisation/pédagogie sur l'élevage et les controverses qui y sont liées sur le territoire, en associant les apprenants pour leur déploiements et pour la restitution-valorisation des résultats auprès des éleveurs (Juillet 2023 à Juillet 2024).
  2. Co-animer des groupes d'échanges entre professionnels agricoles en faveur de l'acceptabilité sociale de l'élevage (un par an et par site) afin de prendre en compte les attentes sociétales tout en respectant les contraintes liées au métier d'éleveur. (Octobre 2023 à Juillet 2025).
- Classification : 1
  - Temps prévu consacré à l'action : 25%
  - Période prévue pour l'action : Juillet 2023 à Juillet 2025.

### **Action 3 : Créer et pérenniser des espaces de dialogue associant tous les acteurs du territoire liés à l'élevage :**

1. Organisation de groupes d'échanges avec les acteurs identifiés lors de l'action 1 autour des thématiques identifiées lors de la même action. Les premiers groupes seront mis en place sur les EPL, avec les apprenants des différentes filières, à partir de la création d'un tiers-lieu d'échanges par site et au rythme d'un groupe d'échanges par an et par site. Objectifs : engager le dialogue, construire une culture commune de l'élevage entre les différents acteurs (Novembre 2023 à Juin 2025).
  2. Construire des actions territoriales engageant toutes les parties prenantes (Septembre 2023 à Juin 2025).
  3. Organiser et participer à des événements pour favoriser les échanges orientés "grand public" : organiser avec des apprenants des événements autour de l'élevage à destination du grand public (soirées débats, pièces de théâtre, jeu de piste sur les exploitations des établissements...), s'appuyer sur les initiatives territoriales pour organiser des visites (journées Portes Ouvertes ou Ferme Ouverte, café-rando, tour de plaine...) et participer aux événements existants (Journées de l'Herbe, Fête du lait, Foire aux fromages, semaine de l'agroécologie, festival Alimen'Terre...). (Août 2023 à Juin 2025).
- Classification : 1
  - Temps prévu consacré à l'action : 30%
  - Période prévue pour l'action : Août 2023 à Juin 2025.

### **Action 4 : Construire un plan de communication pour diffuser et mettre en avant les facteurs d'acceptabilité de l'élevage et du métier d'éleveur sur le territoire :**

1. Élaborer un plan de communication (production de supports, restitutions orales) associant autant que possible les apprenants (notamment à travers les modules PIC des BTS) pour améliorer la compréhension mutuelle entre acteurs de l'élevage et de la société civile (Août 2023 à Août 2025).
2. Construire des contenus de formation à destination des apprenants futurs-éleveurs en lien avec les chargés d'ingénierie des EPL, voire avec l'appui du DNA, et travailler avec les équipes pédagogiques à partir des résultats des enquêtes sociologiques et des groupes de dialogues (Juin 2023 à Juin 2024).
3. Proposer des contenus de formation à destination des éleveurs avec les partenaires du projet (parler positivement du métier d'éleveur, analyser les attentes des interlocuteurs de la société civile, aborder un sujet sensible face aux médias, communiquer de façon non violente...) (Septembre 2024 à Juin 2025).
4. Participer à des événements organisés par les partenaires pour mieux comprendre le contexte territorial et faire connaître le projet V'herbage (Septembre 2022 à Décembre 2023)
  - Classification : 2
  - Temps prévu consacré à l'action : 15%
  - Période prévue pour l'action : Août 2023 à Août 2025.